

FORMATION de 2 jours

Organisation et planification apicole : pilotez votre entreprise avec sérénité

Formation prévue le 13 et 14 octobre 2025 au Réseau des CIVAM Normands

OBJECTIFS

Définir ses objectifs, ses priorités, planifier son travail, organiser son activité au quotidien.

PROGRAMME

Jour 1

- ✓ Définir des objectifs stratégiques mesurables pour son entreprise apicole
- ✓ Identifier ses priorités à court terme et les traduire en actions opérationnelles
- ✓ Etablir son plan d'actions sous forme d'un calendrier annuel

Jour 2

- ✓ Etablir son calendrier annuel pour aborder sereinement la saison apicole
- ✓ Utiliser des outils d'organisation dans la gestion quotidienne de son activité
- ✓ Gérer son exploitation au quotidien pour ne pas se laisser déborder

INTERVENANTS

- Thomas FRESLON, formateur et apiculteur professionnel en Maine-et-Loire (500 ruches)
- Maxime PERNEL, animateur agriculture durable au Réseau des CIVAM Normands.

PREREQUIS

/

TARIFS, RENSEIGNEMENTS & INSCRIPTIONS

Gratuit pour les cotisants VIVEA et porteurs de projets ayant inscrit la formation dans le cadre de leur Plan de Professionnalisation Personnalisé (PPP). Autre situation : nous contacter.

Inscription et renseignements : maxime.pernel@civam.org ou au 02.31.68.80.58

ACCESSIBILITE

Nos formations sont dispensées sur le terrain. Si vous êtes en situation de handicap, contacter la référente handicap de l'association, afin d'envisager les modalités d'adaptation de nos formations et/ou vous orienter vers une structure partenaire. Contact : julie.chapdelaine@civam.org / 02 31 68 80 58